

Territoire Pays de Guéret

Le Pays de Guéret regroupe la Communauté d'Agglomération (CA) du Grand Guéret et la Communauté de Communes (CC) Portes de la Creuse en Marche. Il comprend 39 communes et compte 35 000 habitants en 2013, dont 81 % résident dans la CA. Le Pays de Guéret se structure autour de l'aire urbaine de Guéret.

Ce territoire est traversé par un axe routier structurant, la route Centre Europe Atlantique – RN 145 (reliant Suisse et Italie du Nord à l'Atlantique), qui le relie à Limoges et Montluçon en 50 minutes à une heure, et à Clermont-Ferrand en 1h50. Guéret est à l'écart de réseaux ferrés de grande ligne. La ville est desservie par des lignes TER Limoges-Montluçon et La Souterraine-Aubusson-Felletin.

Un territoire dont la vulnérabilité est avérée

Le tissu économique a subi comme partout une profonde transformation depuis les années 70. Les secteurs productifs exportateurs, déjà peu présents, ont fortement reculé. La sphère productive, avec 20% de l'emploi total, atteint ainsi un niveau critique.

A l'inverse, la sphère présentielle a renforcé sa surreprésentation (80% de l'emploi total). Cette tendance résulte d'une moindre croissance de la sphère présentielle et de l'effondrement de la sphère productive.

Le territoire est fortement spécialisé dans quelques secteurs présentiels à forte composante publique : l'administration publique, la santé, l'hébergement médico-social-action sociale qui totalisent à eux seuls 50 % des emplois salariés.

Le Pays de Guéret fait partie des territoires de contractualisation néo-aquitains autour de CA qui ont été les moins résilients aux effets de la crise et qui ont perdu le plus d'emplois salariés privés depuis 2008 (derrière la Vallée du Lot et le Pays Châtelleraudais). Compte tenu du poids de l'emploi public, on aurait pu penser que le territoire serait plus à l'abri des aléas de la crise.

Il n'a quasiment pas subi de pertes d'emploi salarié privé au cœur de la crise financière internationale (dite des Subprimes). Sa situation s'est par contre dégradée entre 2009 et 2011 lors du cycle de légère reprise au niveau régional et national et cette évolution négative s'est amplifiée entre 2011 et 2014 en période de récession. Le territoire gagne des emplois salariés privés depuis 2014, même si ces gains restent timides.

Sur la période 2008-2016, trois secteurs ont enregistré une hausse significative de leurs effectifs salariés : les activités administratives et de soutien (travail

temporaire, propreté, sécurité ...), l'hébergement-restauration et l'hébergement médico-social - action sociale.

Nombreux sont les secteurs qui ont perdu des emplois et la plupart ont connu des évolutions plus défavorables qu'au niveau national. Le secteur de la construction est celui qui a le plus souffert.

Un territoire dont le modèle de développement « public-retraité » est remis en question

Guéret tire profit de son rôle de Préfecture en termes de captation de revenus. Un tiers des actifs travaillent dans la sphère publique. Il est ainsi probable que les revenus publics aujourd'hui captés par le Pays de Guéret sont surreprésentés.

La captation de revenus résidentiels provient essentiellement des retraites. Les pensions et retraites ont un poids plus élevé dans le Pays de Guéret que dans la région. Le vieillissement déjà accentué de la population y contribue. Même si le poids des pensions de retraite est probablement limité par un montant moyen des pensions inférieur à celui des territoires autour de pôles de 10 000 à 40 000 emplois et à la moyenne régionale.

Les revenus résidentiels « importés » par les actifs qui résident dans le Pays de Guéret et vont travailler à l'extérieur semblent restreints.

Le Pays de Guéret présente un bilan des relations d'interdépendance négatif en matière de déplacements domicile-travail. Les actifs qui résident sur le territoire et en sortent pour travailler sont moins nombreux que ceux qui résident à l'extérieur et entrent sur le territoire pour travailler. Les premiers contribuent à la captation de revenus par le territoire, au travers de leurs salaires qu'ils sont susceptibles de dépenser sur le territoire. Les seconds contribuent à une éviction de revenus.

Cette situation se retrouve dans nombre de territoires autour de communautés d'agglomération de par la fonction de centralité et de concentration des emplois de ces dernières. La CA de Guéret offre en effet des emplois à de nombreux actifs résidant dans les CC voisines. Mais le Pays de Guéret n'entretient de relations significativement positives en termes de captation de revenus avec aucun territoire, tout au plus avec la CC de la Marche Berrichonne. Il ne tire notamment pas bénéfice de la relative proximité de la CA Limoges métropole ni de la CA de Montluçon, avec qui il a peu de relations.

La très faible part d'actifs travaillant dans les secteurs productifs exportateurs réduit d'autant la captation de revenus productifs.

La faiblesse de l'offre d'hébergement touristique laisse supposer que les dépenses touristiques sur le territoire le sont aussi. D'autant que l'offre d'hébergement touristique est très majoritairement non marchande (principalement des résidences secondaires).

Le territoire dispose cependant de lieux touristiques « atypiques » tels que le parc animalier des Loups de Chabrières, le labyrinthe géant des Monts de Guéret ou le Musée d'art et d'archéologie de Guéret (peintres de la Vallée de la Creuse, orfèvrerie) ou encore d'une offre de sports de nature.

Au final, le modèle de développement du Pays de Guéret peut être qualifié de « public-retraité », ce que confirme sur le périmètre de la CA l'étude réalisée par OPC pour l'ADCF « Le profil de développement des agglomérations et métropoles françaises ». Ce modèle de développement, que l'on trouve fréquemment sur la « diagonale aride », est peu porteur. Il est symptomatique du vieillissement prononcé de la population et de la faiblesse relative des autres moteurs de développement. Les revenus publics, qui ont joué dans le passé un rôle d'amortisseur et qui marquent des limites dans un passé récent, sont susceptibles de se fragiliser au regard du resserrement des budgets publics et de la restructuration des collectivités locales.

Des marges de développement

Pour mieux comprendre les raisons de la mauvaise dynamique économique du territoire, il est possible de distinguer l'évolution des emplois liée à l'orientation sectorielle de l'économie locale de celle qui est liée à ses capacités propres, dite « effet local », et qui renvoie à la présence d'aménités, de centres de recherche et surtout à la capacité de coordination du tissu productif local...

L'évolution négative de l'emploi salarié privé dans le Pays de Guéret repose essentiellement sur ses capacités propres (effet local). En d'autres termes, il apparaît que le tissu productif local demeure nettement moins performant que ce que l'on pourrait attendre de lui compte tenu de sa structure de spécialisation. L'ampleur de l'effet local négatif rend impératif d'identifier les motifs réels de cette sous-performance et de ne pas chercher uniquement des facteurs explicatifs derrière la conjoncture ou des effets structurels.

Autre signal : dans un contexte général de baisse continue du taux de création d'établissement, le Pays de Guéret subit la même évolution mais surtout atteint des seuils très bas (8,5% en 2016), limitant le renouvellement du tissu économique. De plus, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise âgés de plus de 50 ans sont largement surreprésentés ce qui alerte sur la question de la transmission-reprise. C'est beaucoup moins le cas des chefs d'exploitation agricole.

Une attractivité bien trop aléatoire

La déprise démographique entamée il y a 30 ans n'a été interrompue qu'entre 1999 et 2008, sous l'effet d'un sursaut temporel d'attractivité de la CA.

Cette évolution se démarque de celle des territoires de référence dont la population progresse de manière continue depuis 1968 et s'accélère dans les années 2000.

Les pertes de population du Pays de Guéret s'expliquent par un solde naturel très négatif (naissances-décès) qui constitue une constante et un solde migratoire généralement faible qui devient même négatif depuis 2008 accentuant les pertes de population et qui touche la CA du Grand Guéret.

Le vieillissement de population, qui résulte de cette longue déprise et du manque de renouvellement démographique, est particulièrement avancé. Et l'importance de la tranche des 45-59 ans laisse planer le risque d'une accentuation du phénomène.

Conséquence immédiate : la population active de 15 à 64 ans est d'ores et déjà en train de se réduire, ce qui fragilise d'autant les perspectives économiques du territoire. Le constat concomitant d'une faible attractivité pour des actifs qualifiés de la zone d'emploi de Guéret, qui s'étend sur l'ensemble du département de la Creuse, rend d'autant plus crucial pour le territoire d'attirer de tels actifs.

Le niveau d'équipement du Pays de Guéret peut favoriser l'attractivité du territoire. Il est en effet très élevé pour la gamme supérieure, moindre pour certains équipements plus courants. La CA de Guéret fait partie des 4 CA de France métropolitaine les mieux équipées. Les équipements de santé y sont surreprésentés (centres hospitaliers, hébergement pour adultes handicapés), de même que les établissements culturels et de services aux particuliers. Une vigilance mérite d'être portée sur les équipements commerciaux et les services de proximité aux particuliers sous-représentés.

A l'inverse, la déprise démographique cumulée à un vieillissement de la population peut par contre faire peser un risque sur le maintien du niveau de services.

Le parc de logements, plutôt ancien, se renouvelle peu et le taux de vacance est élevé. L'ancienneté des logements risque d'entraîner une précarisation énergétique des habitants.

L'offre actuelle de logements n'est pas de nature à favoriser l'accueil de nouveaux arrivants.

Une situation sociale contrastée

Le niveau de précarité de l'emploi est relativement modéré et la progression du nombre de chômeurs est moins rapide que dans les territoires de référence, pour partie sous l'effet de la diminution de la population active.

Le niveau de revenu de la CA du Grand Guéret est quasiment au niveau de la Nouvelle-Aquitaine et de la France de province mais de fortes disparités existent au sein du Pays de Guéret : la CC Portes de la Creuse en Marche affiche les revenus les plus bas des EPCI de la région.

Le taux de pauvreté est élevé dans la CA, et bien davantage encore dans la CC. Cette dernière fait partie des CC de la région qui enregistrent un taux de pauvreté parmi les plus élevés.

La situation du Pays de Guéret au regard des revenus sociaux est mitigée :

- Les prestations sociales représentent un taux proche du taux régional.
- A l'inverse la part des indemnités chômage dans le revenu déclaré par les ménages est moins élevée que dans les territoires de comparaison.

Si le Pays de Guéret ne sort pas de la trajectoire défavorable de l'emploi dans laquelle il s'est inscrit, il s'expose à des départs d'actifs et à une réduction des revenus résidentiels qui conduiraient à davantage de mécanismes de compensation (revenus sociaux).

Des enjeux stratégiques

Enjeu 1 : redynamiser le tissu productif local

La question de la diversification du modèle de développement constitue une priorité stratégique. En effet, même si le poids de la sphère publique peut constituer un amortisseur des chocs économiques (ce qui n'a pourtant pas été le cas), son impact pourrait s'affaiblir pour des raisons de contraintes des finances publiques. La sphère productive a atteint un niveau critique et le territoire apparaît peu résilient face à la crise.

Il s'agit d'y répondre en tentant de relancer des activités productives, créatrices de valeur ajoutée, combinées à une augmentation de l'attractivité résidentielle, voire touristique du territoire si les aménités du territoire sont jugées suffisantes. La prise en compte de l'approche durable des activités devient incontournable pour préserver les ressources, lutter contre le changement climatique, développer des modes production et de consommation responsable. La transition numérique peut également offrir des opportunités de développement sur le territoire.

Enjeu 2 : développer l'attractivité du territoire et renforcer la polarité à l'échelle supradépartementale

L'amélioration de l'organisation et la dynamisation de l'écosystème local s'avère nécessaire pour jouer sur l'effet local.

Les revenus pendulaires apparaissent insuffisamment développés. Des pistes à explorer pour intensifier les échanges avec des agglomérations voisines, en intégrant l'adaptation de l'offre de transport.

Plus largement, il s'agit d'intégrer le Pays de Guéret dans un espace élargi pour mieux exploiter les ressources exogènes nécessaires à son développement (revenus, accueil de population, savoir-faire, innovations ...).

Enjeu 3 : le vieillissement comme support d'expérimentation

Le vieillissement avancé de la population, la présence importante d'équipements de santé et de formations spécialisées méritent d'être davantage exploités grâce notamment aux initiatives existantes dans la Silver Economie pour faire du Pays de Guéret un territoire laboratoire sur le sujet.